

Introduction : Les partenariats Équipe Canada pour la prospérité

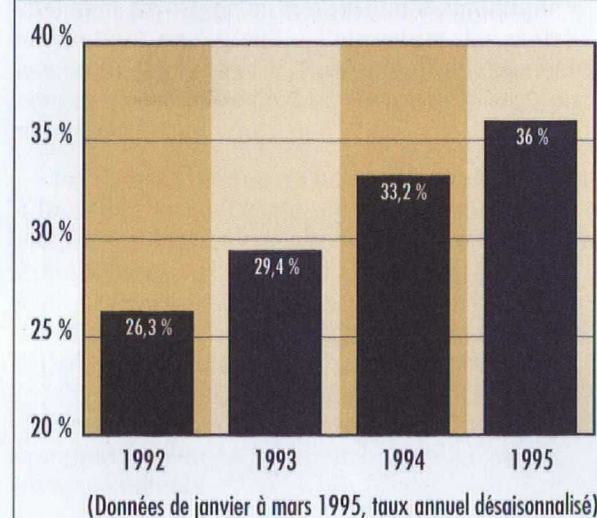
Dans sa réponse officielle à l'*Examen de la politique étrangère du Canada*, le gouvernement fédéral a fixé trois objectifs clés à poursuivre sur la scène internationale au cours des prochaines années :

- la promotion de la prospérité et de l'emploi;
- la protection de la sécurité des Canadiens dans un cadre mondial stable;
- la projection des valeurs et de la culture canadiennes.

Le premier de ces objectifs – promouvoir la prospérité et l'emploi – ne pourra être réalisé que si le Canada réussit à être concurrentiel sur les marchés internationaux.

Les exportations de biens et de services représentent maintenant plus de 35 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) canadien, un des niveaux les plus élevés dans le monde industrialisé. Déjà quelque trois millions de travailleurs canadiens (un sur quatre) doivent leur emploi au succès qu'a remporté le Canada sur les marchés internationaux. De plus, d'après certains calculs, chaque milliard de dollars additionnel investi dans un nouveau marché étranger génère quelque 11 000 nouveaux emplois au Canada.

Figure 1
Exportations de biens et services en % du PIB
Canada, 1992-1995



Source : Statistique Canada

Pour aider les Canadiens à se tailler une place sur les marchés internationaux tout en créant des emplois au Canada, le gouvernement a mis sur pied, en octobre 1995, une série d'initiatives de type Équipe Canada. Ces initiatives font suite aux pressions qu'exerce le secteur privé pour exhorter les gouvernements à « se reprendre en main » et à se mettre à la tâche d'aider les entreprises canadiennes à tirer profit des nouveaux débouchés commerciaux.

L'approche Équipe Canada a pour but de favoriser la création de partenariats solides entre le gouvernement et le secteur privé, d'exploiter le mieux possible les ressources disponibles et de supprimer tout chevauchement ou dédoublement inutile au sein des gouvernements.



Équipe Canada • Team Canada

Un des volets fondamentaux de cette approche réside dans l'importance accordée aux PME. Des statistiques récentes ont permis de confirmer que ce sont ces entreprises qui créent la plupart des emplois au Canada.

Ce sont aussi vers les PME que le gouvernement oriente ses efforts pour établir des liens en matière de commerce, de technologie et d'investissement avec les marchés mondiaux en expansion rapide. L'un des grands objectifs du programme Équipe Canada consiste à doubler le nombre des exportateurs canadiens actifs d'ici l'an 2000.

L'approche Équipe Canada reconnaît implicitement que c'est le secteur privé – et non le gouvernement – qui est l'ultime producteur de richesses. Ce sont les entreprises et les particuliers qui, au Canada, innovent, inventent, investissent et créent des emplois. Cependant, c'est au gouvernement qu'il incombe sans contredit de créer un climat financier, économique et politique propice à la création d'emplois et à l'accroissement des richesses, qui aidera l'industrie et les entrepreneurs canadiens à égaler et à surpasser leurs concurrents internationaux.

La *Stratégie canadienne pour le commerce international* fait partie intégrante de l'approche Équipe Canada du gouvernement fédéral. En favorisant une consultation directe et dynamique entre le gouvernement et le secteur privé, la SCCI donne à l'industrie canadienne une véritable occasion d'influer sur les stratégies et priorités commerciales internationales du gouvernement. Il en résulte une série de stratégies commerciales internationales touchant 22 secteurs d'activité clés. La SCCI sert également à rationaliser l'affectation des ressources et les initiatives que le gouvernement fédéral – et de plus en plus les autorités provinciales – lance sur la scène internationale.

Cet aperçu stratégique complète les 22 stratégies sectorielles, élaborées conjointement par le gouvernement et l'industrie, qui constituent la principale composante de la SCCI. Son objet consiste à exposer les grandes priorités du gouvernement en matière de commerce international, lesquelles se rangent dans deux rubriques principales : Politique commerciale et Expansion du commerce international.

Priorités en matière de politique commerciale

Dans le domaine de la politique commerciale, le gouvernement a fixé les quatre grandes priorités suivantes.

Gérer la relation économique Canada-États-Unis

La relation économique entre le Canada et les États-Unis demeure la plus complexe et la plus importante qui soit entre deux pays. Plus de 80 p. 100 des exportations canadiennes sont destinées aux États-Unis. D'autre part, les États-Unis représentent 65 p. 100 de l'investissement étranger direct au Canada. Aussi la gestion efficace de cette relation doit-elle demeurer la principale priorité du Canada.

Bien que, globalement, la relation bilatérale ait été très profitable, elle nécessite une gestion sérieuse pour défendre les intérêts du Canada chaque fois que des instances de réglementation ou des intérêts spéciaux américains tentent de contourner les règles soit de l'ALENA soit de l'OMC. Le gouvernement continuera de travailler à la résolution d'un certain nombre de points qui, à l'heure actuelle, mettent les relations bilatérales à l'épreuve.

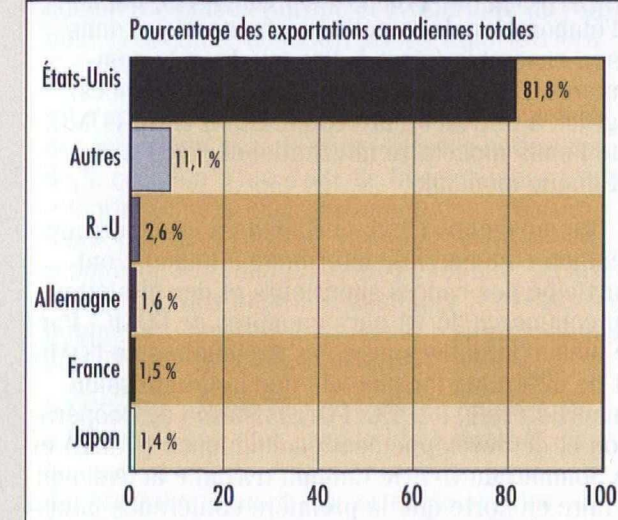
Par ailleurs, le Canada effectuera des réformes dans le but de réduire les risques de différends avec les États-Unis en ce qui a trait aux subventions, au dumping et à l'application de lois correctives. De plus, le gouvernement cherchera à accroître l'accès aux marchés publics du gouvernement américain et à trouver de nouveaux débouchés pour les entreprises de services financiers canadiennes.

Créer une Organisation mondiale du commerce efficace

L'Organisation mondiale du commerce est l'élément central du nouveau régime commercial résultant de la dernière ronde de négociations commerciales multilatérales. Un des principaux objectifs de l'OMC est d'assurer un climat commercial mondial stable et ordonné – chose essentielle pour un pays commerçant comme le Canada.

- Le plus important objectif de la politique commerciale multilatérale que poursuivra le gouvernement sera de veiller à la mise en œuvre complète et efficace de l'OMC. À cet égard, le Canada prendra les dispositions nécessaires pour faire de l'OMC un organisme solide, capable de superviser le fonctionnement du système d'échanges multilatéraux et de mener des négociations multilatérales. Une autre grande

Figure 2
Principaux marchés d'exportation
du Canada, 1994



Source : Statistique Canada